

Les quatre principales régions productrices d'uranium au Canada sont celles du Grand lac des Esclaves (T.N.-O.) (mine fermée), celle de l'extrémité est du lac Athabaska (Sask.), celle d'Elliott Lake (Ont.) et celle de Bancroft (Ont.). Toutes ces régions ont été exploitées à la suite de rapports préparés par la Commission géologique du Canada. En majeure partie, l'extraction même est dirigée par des sociétés privées qui bénéficient de contrats d'exportation; les contrats d'exportation devaient prendre fin en 1962, mais on les a révisés afin de permettre la répartition jusqu'en 1966 des livraisons d'uranium visées par les contrats actuels sans que l'approvisionnement global en soit augmenté. L'*Eldorado* exploitait deux mines, l'une à Beaverlodge, sur le lac Athabaska, et l'autre à Port Radium, sur le Grand lac de l'Ours. Cette dernière mine a cependant été épuisée en 1960 et elle a cessé de fonctionner après 27 années d'exploitation. La révision des contrats a aussi amené la fermeture des mines les moins productives qu'exploitaient les sociétés privées. En janvier 1961, il ne fonctionnait plus que deux des six sociétés originelles de Beaverlodge et que sept des onze sociétés originelles de la région d'Elliott Lake. Il y a une raffinerie dirigée par l'*Eldorado* à Port Hope, sur la rive nord du lac Ontario. La Division de la recherche et du perfectionnement de l'*Eldorado*, en collaboration avec la Direction des mines du ministère des Mines et des Relevés techniques fournit un apport important à la solution des problèmes de récupération, dont un exemple est la mise au point d'un procédé de lessivage au carbonate de sodium, à l'intention de l'usine de traitement du minerai d'uranium à Beaverlodge, procédé qui supprime la nécessité d'expédier de grandes quantités d'acide dans cette région éloignée.

Le Conseil d'administration de l'*Atomic Energy of Canada Limited* se compose de onze membres qui représentent l'industrie privée, les sociétés d'énergie publique ou privée et les universités. L'usine principale est située près de Chalk River, (Ont.), tandis que le siège social et la Division des produits commerciaux se trouvent à Ottawa. Au cours de 1960, des contrats ont été adjugés pour la construction, à Whiteshell (Man.), du nouveau centre de recherches de l'*Atomic Energy of Canada Limited*, et les travaux sur place ont commencé à la fin de l'année. Au début de 1958, une Division de la centrale d'énergie nucléaire, chargée de diriger le projet NPD-2 (*Nuclear Power Demonstration*), a été établie à Toronto. Cette usine de démonstration nucléaire capable de produire 20,000 kW d'électricité et située à Rolphton, près de l'établissement de Chalk River, est près d'être terminée; les plans ont été élaborés et les travaux de construction ont été faits en collaboration avec la *Canadian General Electric Company Limited* et la Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario. Également à la fin de 1960, la Division de la centrale d'énergie nucléaire de l'*Atomic Energy of Canada Limited*, avec l'assistance de la Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario, travaillait aux plans et à la construction d'une centrale nucléaire complète qui sera désignée sous le nom de CANDU et qui fournira 200,000 kW au réseau de la Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario. L'Hydro-Ontario s'est engagée à acheter la centrale située à Douglas Point, près de Kincardine, sur le lac Huron, dès qu'elle fonctionnera de façon satisfaisante. Un Comité consultatif sur le développement de l'énergie atomique tient tous les autres services d'utilité publique pleinement au courant des progrès accomplis. Ce comité, créé en 1954 par le gouvernement, se réunit périodiquement à Chalk River pour évaluer les perspectives économiques du pays en fait d'énergie nucléaire.

En raison du rythme accéléré des progrès techniques réalisés dans le monde entier dans le domaine de l'énergie nucléaire, l'*Atomic Energy of Canada* collabore étroitement avec plusieurs organismes: sociétés industrielles, facultés de sciences et de génie de plusieurs universités canadiennes et, par l'intermédiaire d'organismes gouvernementaux étrangers et de plusieurs institutions internationales, divers groupes d'experts de l'étranger. Ainsi par exemple, la *Canadian General Electric Company* s'est engagée par contrat à préparer les plans et la réalisation d'un réacteur à refroidissement organique, et il semble probable que ce réacteur sera le premier construit à l'établissement de recherches nucléaires de Whiteshell. La société *AMF Atomics Canada Limited* et la *Canadian General Electric* sont les principaux entrepreneurs retenus par l'*Atomic Energy of Canada Limited* pour la